

CONFESSION DE FOI DES ENFANTS D'EHYEH ASHER EHYEH

DE LA NOUVELLE ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE FRANCE

Voici ce que nous recommande de vous dire notre Seigneur YESHOUA HA MASHIAH, car YESHOUA est son véritable nom qui nous a délivré au moyen de notre foi rendue effective et efficiente par ROUAH HA KODECH vivant en Nous qui par le don gratuit de la grâce venant du PÈRE et du FILS, le seul ADONAÏ de tout l'Univers : EHYEH ASHER EHYEH :

Décret : 1 . 26 Nous croyons en un seul ADONAÏ, « ELOHIM», Lui le tout puissant, le Maître de l'Univers, Créateur du Ciel et de la Terre qui a créé l'Homme à son image et qu'il n'y a pas d'autre divinité que LUI en ce Monde et dans tout l'Univers.

Décret : 2. 26 Nous croyons en un seul et vrai ADONAÏ, Lui qui s'est révélé et qui se révèle encore à nous en temps qu'EHYEH ASHER EHYEH : ELOHIM le Père, en temps que YESHOUA HA MASHIAH : ELOHIM le Fils, et en temps que ROUAH HA KODECH : ELOHIM le Souffle de sainteté ; car ILS sont ELOHIM le YAH Tri-unitaire "JE SUIS CELUI QUI SUIS".

Décret: 3. 26 Nous croyons en YESHOUA HA MASHIAH, Son FILS unique incarné , notre SEIGNEUR et Sauveur né de la vierge Myriam par l'intervention du SOUFFLE d'ADONAÏ qui l'a engendré et qu'IL est venu dans le Monde annoncer L'Évangile de la Nouvelle Alliance du Royaume d'ADONAÏ.

Décret : 4. 26 Nous croyons en la présence de Son SOUFFLE en Nous dont YESHOUA HA MASHIAH avait annoncé la venue pour nous assister durant notre vie terrestre.

Décret : 5. 26 Nous croyons que YESHOUA HA MASHIAH a souffert de la justice des hommes selon la volonté du Père , L'ÉTERNEL le créateur de toutes choses.

Décret : 6. 26 Nous croyons que YESHOUA HA MASHIAH a été crucifié ; qu'IL est mort pour le rachat de nos péchés, pour la guérison de nos maladies, et qu'IL a été mis au tombeau après qu'IL nous ait annoncé que nous aurions la vie éternelle avec LUI si nous croyions en LUI ; ayant respecté Ses commandements et Ses prescriptions.

Décret : 7. 26 Nous croyons que YESHOUA HA MASHIAH est descendu au séjour des morts pour annoncer l'Évangile aux morts qui ne l'avaient point connu, LUI qui détient tous les pouvoirs dont celui de vaincre la mort.

Décret : 8. 26 Nous croyons en la résurrection de YESHOUA HA MASHIAH qui nous a été rendue visible après trois jours et trois nuits après que sa mort soit survenue sur la croix au lieu-dit : Golgotha sis en Yérouchalayim.

Décret : 9. 26 Nous croyons que YESHOUA est monté au Père pour un temps revêtu de son corps divin et qu'IL reviendra pour enlever Son Église ; c'est-à-dire tous ceux qui auront cru en LUI et qui auront fait les œuvres adossées à leur foi .

Décret : 10. 26 Nous croyons qu'en sa mort et en Sa résurrection, YESHOUA HA MASHIAH est le seul Médiateur entre nous et notre PÈRE céleste.

Décret : 11. 26 Nous croyons en la Nouvelle Naissance ou Naissance d'en haut qui est l'expression de la venue de ROUAH HA KODECH dans notre vie pour régénérer notre corps qui est Son Temple, faisant toutes choses nouvelles et de Nous, Ses enfants réconciliés avec LUI pour l'éternité.

Décret : 12. 26 Nous croyons que l'Alliance abrahamique était provisoire en

temps que dispensation temporelle parmi toutes les autres et qu'elle a trouvé son terme avec la fin du Ministère lévitique d'Aaron au profit du Ministère Royal de Malki-TsédeK dont YESHOUA HA MASHIAH est revêtu en temps que Prêtre-Sacrificateur, Prophète et Roi issu de la tribu de Juda dont la généalogie atteste qu'IL est le FILS d'ADONAÏ.

Décret : 13. 26 Nous croyons que la promesse d'une seule et grande descendance découlant de cette ancienne Alliance nous a été révélée par la foi au moyen du Sang précieux de YESHOUA qui s'est offert gratuitement à la croix pour notre rédemption.

Décret : 14. 26 Nous croyons que la Nouvelle Alliance en YESHOUA établie par ELOHIM le PÈRE d'Adam, de Sheth, de Noa, de Malki-Tsédek, d'Avraham, d'Ytschaq, de Yaakov, de Yowceph fils de Yaakov, de David, de Moshé, de Josué et de Yowceph l'époux de Myriam Lui a permis selon le plan d'ADONAÏ de vaincre le péché, donc la mort et ce, grâce à Son sacrifice ultime à la croix qui est toujours suffisant ; accomplissant ainsi toute la Loi mosaïque rendue inefficace à cause du péché qu'elle générerait en établissant pour Nous le temps limité de la dispensation de la Grâce .

Décret : 15. 26 Nous croyons que la Nouvelle Alliance fait de Nous des enfants légitimes d'ADONAÏ revêtus du même Ministère Royal que YESHOUA HA MASHIAH par le moyen de la foi rendue possible à cause de l'expiation de nos péchés obtenue par Son sacrifice ultime sur la croix .

Décret : 16. 26 Nous croyons en la sainte Église de YESHOUA HA MASHIAH ; nous qui sommes les membres de Son corps et dont Lui seul est le Chef.

Décret : 17. 26 Nous croyons en la Nouvelle Naissance pour notre Salut éternel.

Décret : 18. 26 Nous croyons au Baptême d'eau par immersion pour notre Salut.

Décret : 19. 26 Nous croyons au Baptême de ROUAH HA KODECH pour notre Salut.

Décret : 20. 26 Nous croyons au Salut par la foi, les œuvres et la repentance .

Décret : 21. 26 Nous croyons en la dispensation de la Grâce pour le Salut qui vient d'ADONAI et de notre SEIGNEUR YESHOUA HA MASHIAH .

Décret : 22. 26 Nous croyons que nos prières montent à notre PÈRE par ROUAH HA KODECH qui les transmet à notre Médiateur : YESHOUA HA MASHIAH .

Décret : 23. 26 Nous croyons à l'inerrance des saintes Écritures qui nous sont révélées par les 43 Livres de l'Ancienne Alliance et les 27 Livres de la Nouvelle Alliance et que c'est ROUAH HA KODECH qui nous en délivre encore les mystères .

Décret : 24. 26 Nous croyons que YESHOUA HA MASHIAH reviendra pour enlever les morts et les vivants qui auront cru en Lui en toute obéissance et qui seront les uns et les autres revêtus de leur corps incorruptible pour l'éternité.

Décret : 25. 26 Nous croyons qu'au moment des Enlèvements pour accéder au règne des 1000 ans, tous les impies seront laissés dans le séjour des morts et qu'ils continueront d'y subir des tourments en fonction de leurs mauvaises œuvres sur la Terre et qu'ils seront rejoints par les rebelles qui périront à cause des mauvaises œuvres commises lors de la période apocalyptique de la fin des temps ; tandis que les derniers justes seront élevés dans les Cieux pour rejoindre YESHOUA HA MASHIAH .

Décret : 26. 26 Nous croyons qu'à la fin du Millénium ; lors du jugement dernier les impies et tous ceux qui ne seront pas déclarés justes seront jetés dans l'étang de feu avec Satan, la mort et le séjour des morts ; ce sera la seconde mort . Quant aux Élus , ils seront invités en la YÉROUCHALAHIM céleste pour la vie éternelle avec leur SEIGNEUR YESHOUA HA MASHIAH dans la présence lumineuse du PÈRE : EHYEH ASHER EHYEH .

LA NOUVELLE ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE FRANCE

LA NE.E.E.F

(VANNES - FRANCE)

Avril 2018

www.lanouvellegliseevangeliquedefrance.fr

(1276 mots)

(7)